



Revue francophone internationale de recherche infirmière

Instructions aux auteurs



Objectifs de la revue

Les objectifs de la *Revue francophone internationale de recherche infirmière* sont de :

- promouvoir la recherche en sciences infirmières dans l'espace francophone international ;
- contribuer au développement et à la diffusion des savoirs infirmiers dans la communauté infirmière ;
- participer à l'évolution des pratiques ;
- rendre accessible la recherche infirmière.

Les rubriques

- Les articles soumis doivent être des articles originaux, non publiés ou en cours de soumission dans une autre revue.
- Les articles originaux doivent être en lien avec les thématiques suivantes :
 - ✓ clinique ;
 - ✓ santé publique ;
 - ✓ pédagogie ;
 - ✓ formation initiale ;
 - ✓ développement professionnel continu ;
 - ✓ management ;
 - ✓ gestion ;
 - ✓ leadership ;
 - ✓ éthique ;
 - ✓ méthodologie ;
 - ✓ épistémologie ;
 - ✓ instrument de mesure.
- Ils doivent s'inscrire dans la typologie suivante :
 - ✓ éditoriaux ;
 - ✓ lettres à la rédaction ;
 - ✓ articles de recherche :
 - recherches quantitatives (étude descriptive, essai clinique, etc.) ;
 - recherches qualitatives (phénoménologie, ethnographie, théorie ancrée, etc.) ;
 - recherches mixtes ;
 - protocoles de recherche ;
 - ✓ revues :
 - revue de littérature ;
 - clarification de concepts ;
 - revues systématiques, méta-analyse et méta-synthèse ;
 - ✓ recommandations /textes d'experts :
 - développement de recommandations de pratiques cliniques ;
 - analyses commentées/avis d'expert ;

Soumission des articles

La soumission des articles se fait par l'intermédiaire du système Elsevier Editorial (EES) sur le site : <http://ees.elsevier.com/refiri/>

Revue par les pairs

- Les articles ne seront acceptés qu'après avoir été soumis à l'appréciation de plusieurs experts évaluateurs (reviewers).
- La rédaction peut prendre la décision de refuser un manuscrit à tout moment s'il ne correspond pas à la ligne éditoriale.

Présentation générale de l'article

Calibrage/Dactylographie

- Un article ne devra pas excéder 10 pages publiées.
- Une page publiée correspond à 4 000/4 500 signes espaces compris.
- Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte, Microsoft Word® de préférence, justifiés, dans la police de caractères « Times New Roman », en corps 12, avec un interlignage double.

Page de titre

La page de titre contient (chaque élément ci-dessous est obligatoire) :

- le titre de l'article (mettre, dans le titre de l'article, la mention du type de recherche) ;
- les noms et prénoms des auteurs dans l'ordre dans lequel ils apparaîtront lors de la publication ;
- les titres et fonctions ;
- les affiliations de chacun des auteurs (l'adresse professionnelle postale complète des différents auteurs avec service/département, hôpital/institut, numéro et nom de la voie, code postal, ville, pays) ;
- un décompte du nombre de signes du corps du texte (excluant le résumé, les illustrations et les références) ;
- le nom et l'adresse de l'auteur en charge de la correspondance avec son adresse e-mail ;

- les remerciements (si besoin) ;
- les sources de financements et les conflits d'intérêts éventuels.

Corps de l'article

- Le corps de l'article doit demeurer anonyme pour l'envoi aux lecteurs.
- N'indiquer sur ce fichier que le titre de l'article. Les noms des auteurs, en dehors de la page de titre soumise en fichier séparé, ne doivent pas être mentionnés.
- Le texte doit être paginé à partir de la page d'introduction.
- Le texte doit être saisi en minuscule, ferré à gauche ou justifié.
- Il faut veiller à la ponctuation et aux accents, y compris sur les lettres capitales.
- Si l'auteur utilise des abréviations dans le corps du texte, il est indispensable de les expliciter lors de leur première apparition et de les regrouper, si elles sont nombreuses, sous la forme d'un glossaire.

Résumé et mots-clés

- Le résumé doit être suffisamment clair et informatif pour permettre la compréhension du travail sans lecture complète de l'article. Il ne doit pas dépasser 150 mots ou 1 000 signes.
- Le type de recherche doit apparaître dans le résumé.
- Cinq mots-clés doivent figurer en bas de la page du résumé.
- Le choix des mots-clés a une importance capitale, car ils déterminent la « visibilité » d'un article dans les bases de données.

Références

Les références doivent être impérativement appelées entre crochets selon leur ordre d'apparition dans le texte.

La liste des références complètes sera placée en fin d'article après les conflits d'intérêts.

Leur nombre ne doit pas excéder 40 références.

Dans la liste des références, le formatage doit être conforme au style utilisé dans l'Index Medicus (style « Vancouver » selon les critères et exemples suivants) :

- *Articles de périodique* : liste des noms d'auteurs et initiales de leur prénom (lister les 6 premiers noms d'auteurs, au-delà, suivre de « et al. » et seules la première lettre du nom de chaque auteur et les initiales des prénoms doivent être en majuscules), titre complet de l'article, nom de la revue, année de publication, volume et pages. => *Exemple* : Rose ME, Huerbin MB, Melick J, Marion DW, Palmer AM, Schiding JK, et al. Regulation of interstitial excitatory amino acid concentrations after cortical contusion injury. *Brain Res.* 2002;935(1-2):40-6.
- *Références à un livre* : liste des noms d'auteurs et initiales de leur prénom, titre de l'ouvrage dans

la langue originelle, ville, nom de l'éditeur, année d'édition, précision des pages concernant le sujet. => *Exemple* : Murray PR, Rosenthal KS, Kobayashi GS, Pfaller MA. *Medical microbiology.* 4th ed. St. Louis: Mosby; 2002. p. 92-117.

- *Chapitre d'un livre* : noms des auteurs et initiales de leur prénom, titre du chapitre. In: noms des coordinateurs et initiales des prénoms, titre de l'ouvrage, ville, nom de l'éditeur, année d'édition, précision des pages du chapitre. => *Exemple* : Meltzer PS, Kallioniemi A, Trent JM. Chromosome alterations in human solid tumors. In: Vogelstein B, Kinzler KW, editors. *The genetic basis of human cancer.* New York: McGraw-Hill; 2002. p. 93-113.

Pour plus d'informations : http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html

Figures et tableaux

Les figures et tableaux sont obligatoirement appelés dans le texte et conformes aux recommandations suivantes :

- les figures sont numérotées en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte où elles sont appelées (Fig. 1) ;
- les tableaux sont numérotés en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte : (tableau 1).

Chaque tableau comporte un titre et chaque figure, une légende et un copyright.

Ne pas dépasser 3 tableaux et 4 figures par article.

Légendes des figures

- Les légendes des figures sont également saisies les unes à la suite des autres en double interligne et placées en toute fin de manuscrit après les références. À la fin de chaque légende, est mentionné le copyright de la figure (© prénom + nom détenteur droits figure).
- Lorsqu'une figure est composée de plusieurs images, chaque image doit être légendée spécifiquement par une ou plusieurs phrases complètes susceptibles d'être présentées séparément les unes des autres en regard de chacune des images.

Instructions pour la remise de l'iconographie sous forme numérique

Format et qualité des figures

- Les figures doivent être fournies de préférence en format JPEG (.jpeg), EPS (.eps), ou PDF (.pdf).
- Les formats Word, Powerpoint et Excel ne sont pas acceptés.
- Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.jpeg », pour le fichier de la figure 1 sous format JPEG.

- La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression. La résolution s'exprime en *dots per inch* (dpi, points par pouce) ou points par cm. Valeur minimale requise : 300 dpi pour une largeur de 85 mm.

Matériel multimédia complémentaire

- Il est possible de soumettre des éléments complémentaires pour accompagner vos articles : images, vidéo, audio, tableaux, protocole, etc.
- Les compléments électroniques ont pour but d'offrir au lecteur une meilleure condition de lecture d'un élément de l'article, d'approfondir un point de l'article ou d'élargir le travail des auteurs.

Épreuves, tirés à part et droits de reproduction

- Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

- L'auteur correspondant recevra l'épreuve électronique de son article sous forme de fichier PDF.
- Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie.
- L'auteur fera le nécessaire pour retourner à l'éditeur l'épreuve corrigée dans les 48 heures suivant la réception et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de diffuser l'article sans correction de l'auteur.
- Un tiré à part électronique sera envoyé à l'auteur correspondant une fois son article publié dans un numéro.

Conflits d'intérêts

La *Revue francophone internationale de recherche infirmière* suit les pratiques internationales en matière de déclaration des conflits d'intérêts.

Les auteurs et co-auteurs doivent donc impérativement indiquer les renseignements concernant ce principe :

- vous et vos co-auteurs n'avez aucun conflit d'intérêt à déclarer : en fin d'article doit apparaître la mention « conflits d'intérêts : aucun » ;
- vous et vos co-auteurs avez des conflits d'intérêts à déclarer : pour chaque auteur concerné, les noms des sociétés privées avec lesquelles il a des liens doivent apparaître dans la page de titre.